

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 215

Artikel: Histoire de la Seigneurie de Spiegelberg ou des Franches-Montagnes
Autor: Daucourt, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251519>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy

TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

LE PAYS 30^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

30^{me} année LE PAYS

HISTOIRE

DE LA

SEIGNEURIE DE SPIEGELBERG OU DES

FRANCHES-MONTAGNES

PAR

A. DAUCOURT, curé de Miécourt.

Le comte de Neuchâtel, en Bourgogne, Thiébaud VIII, pour purger le pays de ces bandes d'écorcheurs, réunit tous ses vassaux et se mit à leur poursuite. Il attaqua un corps de cinq cents de ces bandits qui marchaient isolément, leur prit le butin qu'ils avaient enlevé, en tua un certain nombre et mit le reste en fuite. Depuis ce jour, les paysans des montagnes et des contrées du Doubs traquèrent de toutes parts ces misérables qui leur avaient fait tant de mal. Le carnage fut si grand en Franche-Comté que, au dire du chroniqueur Olivier de la Marche, *« les rivières de la Saône et du Doubs étaient si pleines de corps et de charognes d'écourcheurs que maintes fois les pêcheurs les tiraient au lieu de poissons, deux à deux, trois à trois, liés et accouplés de cordes ensemble »*.¹⁾

Cependant les Bourguignons entendaient être payés pour les services qu'ils avaient rendus aux paysans. A cet effet ils pillèrent

1) Gollut. Notes de Duvernoy. L. XI. c. XVIII et XXII, p. 1147 et 1157.

Feuilleton du Pays du Dimanche 10

YAMINA

PAR

JEAN KERWALL

— Comment veux-tu que l'on parvienne à éteindre chez eux cette soif de domination, de barbarie, alimentée, la plupart du temps, par un sang brûlé de désirs de vengeance ? La civilisation jointe à la crainte d'un châtimement éternel pourrait peut-être atténuer leur férocité ; mais le moyen de parvenir à civiliser des bêtes que l'on ne peut approcher, des sauvages qui rejettent tout sentiment de repentir ? L'œuvre antiesclavagiste est sublime, merveilleuse, et a déjà obtenu beaucoup ; pas assez, cependant. Pourquoi ? Parce qu'on ne sait pas, parce qu'on ne croit pas dans les nations européennes que

les campagnes dont ils avaient été les défenseurs ; c'est pourquoi le peuple les appela *« les retondeurs, car ils retondaient ce que les premiers avaient failli de happer et de prendre »*.¹⁾

Profitant habilement de l'embarras où se trouvaient les évêques de Bâle et de l'état désastreux de leur principauté, le comte de Neuchâtel Thiébaud VIII, n'espérait à rien moins qu'à se créer un Etat puissant, riche et pouvant défier tous ses voisins. L'évêque de Bâle, privé de la plupart des domaines de la principauté, n'ayant plus même une demeure épiscopale, ne pouvait avec ses seules ressources s'opposer aux envahissements du comte de Neuchâtel. Les dettes de l'évêché s'accroissaient d'année en année. La situation de l'évêché était lamentable et tout faisait croire que les quatre seigneuries engagées au comte de Neuchâtel étaient perdues sans retour. Le Chapitre de la cathédrale ne perdit pas courage, il comprit qu'il fallait absolument mettre sur le trône de la Principauté un homme qui par ses richesses, l'ascendant d'un grand nom, saurait faire respecter les droits de l'évêché. Il jeta les yeux sur le prince-abbé bénédictin de Seltz, dans le Palatinat. Son abbaye était princière, elle possédait un grand territoire et son abbé ne ressortissait que de Rome. Cet abbé, riche et puissant, s'appela Jean de Fleckenstein, son frère Frédéric, était prince-évêque de Wormes. Touché de l'état misérable où se trouvait l'évêché de Bâle, Jean de Fleckenstein accepta le sceptre de cette principauté sans crainte. Nommé en mai

1) ibidene.

la barbarie est poussée à un aussi haut degré sur le territoire africain.

Calvignac s'arrêta ; il était étonné lui-même de mettre tant d'âme dans une question dont il ne faisait qu'un sujet de conversation, et il sourit, en se disant que la compassion humaine était contagieuse, et que l'homme ne pouvait moins faire que d'être bon, lorsqu'il possédait autour de lui un cœur généreux dont les rayons lui communiquaient, avec sa charité, son ardeur et son audace enthousiastes.

— Pauvre Yamina !... reprit la jeune femme, que je la plains !... Elle est si jeune !... Aïcha et Alim sont si intéressants, les chers petits !...

L'ingénieur dut interrompre l'intéressant colloque pour terminer sa correspondance ; mais le sujet intarissable fut repris dix fois, vingt fois, cent fois, à l'heure des repas, de la veillée, à tout moment où le couple heureux jouissait de quelques loisirs.

Le domestique de M. Calvignac annonça un soir :

— M. Abdallah !

1424, il fit le 29 de ce mois son entrée à Bâle, avec une escorte de cinq cents chevaliers, comtes, barons nobles et prêta le serment de fidélité au Chapitre en prenant possession de l'évêché. Il n'avait voulu déployer tout cet appareil que pour bien faire comprendre qu'il entendait faire rendre à l'évêché tout son lustre que le malheur des temps lui avait enlevé.

Jean de Fleckenstein fut l'un des plus grands princes qui ont gouverné l'évêché de Bâle. Il occupa ce siège de 1423 à 1436. Plein de confiance en la justesse de sa cause, il chercha d'abord les voies d'accommodement.

Nous avons vu plus haut que le comte de Neuchâtel en Bourgogne, Thiébaud VIII, retenait en fief, le château et la seigneurie de Spiegelberg, comprenant les Franches-Montagnes, les châteaux et seigneuries de Roche d'or, de Pleujouse et la ville de St-Ursanne. Il se regardait comme le seigneur de ces quatre terres et ne songeait nullement à les rendre à l'Eglise de Bâle même quand on voulut lui remettre le prix de l'hypothèque. Jean de Fleckenstein rappela à Thiébaud VIII les conditions de l'engagement, il lui réclama les seigneuries engagées en lui offrant le prix, se basant sur les conventions antérieures.

Le comte de Neuchâtel, riche et puissant, possesseur d'un grand comté, tenait énormément à conserver ces quatre terres qui arrondissaient si bien son domaine. Il refusa le prix de l'hypothèque. Prévoyant qu'il serait attaqué par l'évêque de Bâle, il se hâta de fortifier ses châteaux, celui de Neuchâtel,

Quelque étrange que parût à l'ingénieur le titre de monsieur devant Abdallah, il répondit : *« Faites entrer »*, peu surpris de la visite du nouvel hôte attendu.

Le Kabyle s'avança, et, après les salamalecs d'usage échangés, Calvignac lui montra un coussin, afin qu'il pût s'asseoir selon sa coutume.

— Abdallah n'est point venu pour faire une longue visite, dit-il en s'inclinant ; Abdallah est ici pour exprimer sa reconnaissance à la femme de Sidi (seigneur) Calvignac pour le danger qu'elle a conjuré sur la tête d'Alim !... Q'Allah l'accompagne, Sidi, et qu'il couvre de fleurs la route de la Française !

— Je te remercie, Abdallah. Ton enfant est-il guéri ?

— Alim est guéri, et Abdallah est dévoué à ta femme ; aussi voudrait-il la voir, si tu veux, pour lui offrir un *mezrag* (gagé). Il a laissé à la porte un petit sac de figues qu'il lui donne aussi.

— Abdallah, tu as eu tort d'apporter tout